



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des affaires étrangères

242.21-19 – CIEC 1 / 13

Notification aux Gouvernements des Etats membres de la Commission internationale de l'état civil (CIEC)

Convention sur l'utilisation de la Plateforme de la Commission internationale de l'état civil de communication internationale de données d'état civil par la voie électronique (CIEC n° 33)

Signature du Royaume de Belgique

Le 18 décembre 2012, le Plénipotentiaire du Royaume de Belgique a signé la Convention sur l'utilisation de la Plateforme de la Commission internationale de l'état civil de communication internationale de données d'état civil par la voie électronique, faite à Rome le 19 septembre 2012.

A l'occasion de cette signature, le Royaume de Belgique a formulé la déclaration suivante: «Cette signature engage également la Communauté française, la Communauté flamande, la Communauté germanophone, la Région wallonne, la Région flamande et la Région de Bruxelles-Capitale».

La présente notification est adressée par le Conseil fédéral suisse, en sa qualité de dépositaire, (www.dfae.admin.ch/depositaire) aux Gouvernements des Etats membres de la CIEC.

Berne, le 15 janvier 2013

